

ARRÊTÉ N ° ... du portant mise en demeure

Société à [précisez le nom de la commune]

Le Maire [précisez le nom de la commune]

Vu le code de l'environnement, en particulier ses articles [L583-1](#) et [L583-2](#) ;

Vu l'[arrêté du 27 décembre 2018](#) relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, en particulier ses [art. 3](#), [art. 5](#) et [art. 8](#) ;

Vu le rapport de [officier de police municipal] transmis à l'auteur des faits par courrier en date du [précisez la date] conformément à l'article [L583-3](#) du code de l'environnement ;

Vu les observations de l'auteur des faits formulées par courrier en date du [précisez la date] conformément à l'article [R583-7](#) du code de l'environnement ;

Vu l'absence de réponses écrites ou orales de l'auteur des faits à la transmission du rapport susvisé dans le délais d'un mois ;

Considérant que lors de la visite en date du [précisez la date] [ou l'examen des éléments en sa possession], [l'officier de police municipale] a constaté les faits suivants :

Décrire précisément les constats d'inobservations des prescriptions applicables, exemple :

Non-réglage de l'orientation des projecteurs extérieurs de l'établissement, de manière à prévenir les flux lumineux vers le haut, et en tout état de cause assurer une proportion de lumière au-dessus de l'horizontale, inférieure à 4%.

En l'état, l'orientation de la plupart des projecteurs extérieurs de l'établissement, n'assure pas l'absence d'émission de lumière au-dessus de l'horizontale.

Considérant que ces constats constituent un manquement aux dispositions des [art. 3.I](#), [art. 3.II-1°](#), [art. 3.II-2°](#), et [art. 8](#) de l'[arrêté du 27 décembre 2018](#) susvisé ;

Considérant que face à ce manquement, il convient de faire application des dispositions de l'article [L583-5](#) du code de l'environnement en mettant en demeure la société [précisez le nom de la société] (ou M. [précisez le prénom et nom de l'exploitant]) de suspendre le fonctionnement des sources lumineuses jusqu'à exécution des conditions imposées de l'[article 8](#) de l'[arrêté du 27 décembre 2018](#), afin d'assurer la protection des intérêts visés à l'article [L.583-1](#) du code de l'environnement ;

ARRETE

Article 1 - La société [précisez le nom de la société] (ou M. [précisez le prénom et nom de l'exploitant]) demeurant [précisez l'adresse] sur la commune de [précisez le nom de la commune] est mise en demeure de respecter les dispositions de l'article [précisez le numéro de l'article] de l'arrêté municipal du [précisez la date] en (préciser ici l'objet final de la mise en demeure, exemple « *en réglant l'orientation des projecteurs extérieurs de l'établissement de telle sorte de supprimer les flux lumineux vers le haut et à l'horizontale* ») dans un délai de [précisez la durée] mois à compter de la notification du présent arrêté.

Article 2 - Dans le cas où l'une des obligations prévues à l'article 1 ne serait pas satisfaite dans le délai prévu par ce même article, et indépendamment des poursuites pénales qui pourraient être engagées, il pourra être pris à l'encontre de l'exploitant les sanctions prévues à l'article [R583-7](#) du code de l'environnement.

Article 3 - La présente décision peut être déférée à la juridiction administrative compétente, le tribunal administratif de [précisez le tribunal compétent], dans un délai de deux mois qui suivent la date de notification du présent arrêté ;

Article 4 - Le présent arrêté sera notifié à la société [précisez le nom de la société] (ou M. [précisez le prénom et nom de l'exploitant]) et publié au recueil des actes administratifs de la mairie.